

INFORMATIONS COVID

Dans le contexte actuel lié à l'épidémie de COVID, l'E.P.M.S. Chancepoix applique en ce début d'année les mesures suivantes :

ISOLEMENT DES CAS POSITIFS ET DES CAS CONTACTS

- **Si votre enfant est cas positif** : Isolement d'une durée de 7 jours pleins après la date du début des signes ou la date du test positif, quel que soit l'âge et le statut vaccinal. Levée de l'isolement possible à J+5 avec un test négatif.
- **Si votre enfant est cas contact** : Pas de quarantaine donc votre enfant est accepté à l'école ou sur site. Réalisation d'un test (antigénique ou RT-PCR) immédiatement, puis surveillance par autotest à J+2 ou J+4. Nous pouvons réaliser des tests antigéniques sur site. Quand il n'est pas possible de réaliser un test antigénique à votre enfant cas contact, il n'est pas accueilli sur site et doit observer une période d'isolement de 7 jours pleins.

Nous vous remercions de nous informer systématiquement si votre enfant est cas contact.

Dans tous les cas, vous serez contacté par l'infirmerie de l'E.P.M.S. Chancepoix (Mme Edite HOVETTE ou Mme Sandra MINOUX) pour donner les informations nécessaires.

VACCINATION ET PASS SANITAIRE

Si votre enfant est vacciné, nous vous incitons vivement à nous transmettre son attestation vaccinale (infirmerie@epmschancepoix.fr) .

Si votre enfant doit se rendre dans un lieu où le pass sanitaire est demandé (sortie, activité extérieure fixe, stage), nous avons la possibilité de réaliser les tests antigéniques à l'infirmerie de l'E.P.M.S..

SITUATION DES PROFESSIONNELS

Nous avons, à date du 4 janvier 2022, plusieurs professionnels positifs au COVID. Aucun de ces professionnels n'a été au contact des élèves depuis la rentrée. Si votre enfant est cas contact d'un professionnel ou d'un autre élève (notamment à cause des temps de repas), nous vous préviendrons le jour même.

Pour information, conformément aux dernières recommandations de l'A.R.S., les professionnels positifs au COVID sont tenus à une période d'isolement. En tant qu'établissement médico-social, nous avons toutefois la possibilité de demander à un professionnel positif asymptomatique de venir travailler. Cependant, nous ne recourons à cette possibilité qu'en dernier recours.

Les professionnels cas contacts asymptomatiques viennent travailler, avec une vigilance renforcée sur les gestes barrières.

Pour toute information complémentaire liée au COVID :

Edite HOVETTE / Sandra MINOUX

infirmerie@epmschancepoix.fr / 01.64.45.53.96

Chancepoix, le 5 janvier 2021

Objet : Nouvelle année et informations COVID

Madame, Monsieur,

Je profite de ce début d'année 2022 pour vous adresser nos meilleurs vœux au nom de l'ensemble des professionnels de l'E.P.M.S. Chancepoix.

2021 a été marquée par beaucoup de changements pour l'E.P.M.S. :

- Ouverture de **deux espaces rénovés** : un espace dédié aux 6-12 ans, aménagé pour recevoir des enfants porteurs de troubles du spectre autistique (T.S.A.) ; un espace dédié aux 12-18 ans, avec de nombreux supports éducatifs spécifiques ;
- Trois **sessions de formation collective** sur site destinées à nous former à l'accompagnement des élèves porteurs de T.S.A., assurées par l'organisme de formation Aire ;
- Lancement à la rentrée de septembre d'un « **défi passerelle** » : ce « défi » destiné aux plus de 15 ans qui sortent d'U.L.I.S. ou d'U.E.E. a pour objectif de faciliter l'orientation post collège et de mobiliser des compétences de conduite de projet, utiles dans tous les champs de la vie quotidienne ;
- Création d'un **poste d'ergothérapeute** et d'un **poste de neuropsychologue** ;
- Lancement d'une « **équipe mobile d'appui à la scolarisation** » (E.M.A.S.) portée à titre principale par deux éducatrices spécialisées et par une enseignante. Le but est double : 1) Sensibiliser la communauté enseignante aux spécificités du handicap et aux aménagements concrets et simples qui permettent le maintien de la scolarité avec accompagnement ; 2) intervenir le plus tôt possible auprès d'élèves pour lesquels les enseignants notent des difficultés importantes.
- Début de **transformation du système de transports collectifs des élèves** (secteur Nemours et Château-Landon) pour parvenir, petit à petit, à un double objectif : développer l'accès aux transports en commun aux abords du site et encourager la mobilité des adolescents dès 12 ans. Nous aurons l'occasion de revenir vers vous à ce sujet.

Tous ces projets ont vocation à s'inscrire dans la durée, et à permettre de plus en plus aux enfants et aux adolescents que nous accompagnons de conduire leur vie d'élève dans leur environnement, en bénéficiant de tout le travail médico-éducatif que nous pouvons apporter.

Ces projets montrent petit à petit leurs résultats, et bien que loin d'être parfaitement mis en œuvre, ils requièrent tout l'engagement, la prise d'initiative et l'adaptation des professionnels qui accompagnent vos enfants au quotidien et qui, une nouvelle année encore, ont toute ma confiance.

Pour 2022, nous souhaitons renforcer et structurer davantage cette nouvelle façon de fonctionner. Pour cela, nous serons amenés à solliciter ceux et celles d'entre vous qui le souhaitent sur diverses thématiques. Nous tâcherons de vous tenir informés régulièrement des évolutions en cours.

Je suis dans l'obligation de terminer ce courrier de début d'année avec les dernières informations liées au COVID. Je vous invite donc à **prendre connaissance de la note d'information jointe (INFORMATIONS COVID)** et à revenir vers nous si vous avez des questions.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations, et vous souhaite une très belle année 2022.

Allison CANNIZZARO
Directrice E.P.M.S. Chancepoix

